

CHARTRE DE RESPONSABILITE POUR UN ENSEIGNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ENGAGE ET REpondANT AUX ENJEUX DE LA SOCIETE

Notre Société doit répondre sans plus tarder aux enjeux cruciaux d'un contexte écologique menaçant et dégradé sur toute la planète, d'une exigence de solidarité qui doit assurer une vie décente aux plus pauvres et rétablir des équilibres acceptables entre toutes les catégories sociales, dans les pays développés et les pays émergents, produire des dispositifs de gouvernance responsables et transparents, dans l'économie privée et dans la sphère publique, et mettre les comportements des entreprises comme des particuliers dans la ligne des Objectifs du développement durable définis à 2030, dans le respect des générations futures, des ressources disponibles, de l'éthique attendue et avec un souci de partage équitable des formidables potentialités que nous offrent les technologies et les innovations à notre portée pour réussir ce projet.

Ce défi reste néanmoins soumis à une double exigence, celle de l'appropriation la plus large possible des connaissances indispensables à la mise en œuvre du développement durable, d'une part, et d'autre part celle de l'amélioration de cette connaissance à travers une collaboration entre les chercheurs, les opérateurs et les acteurs de la Société, pour garantir la vérité des engagements, la qualité scientifique des contenus, l'indépendance et la vision, indispensables à une transformation collective durable, dans le temps imparti.

Ce sont aujourd'hui les conditions de cette transmission des connaissances et de son partage, au sein de l'Enseignement Supérieur, de la vie économique et sociale également, qu'il convient d'organiser mieux, sur des bases rigoureuses, pour que l'élévation de la maîtrise collective du développement durable soit notre seul horizon et l'emporte sur toutes les autres considérations. Au terme d'un dialogue de fond conduit sincèrement entre les acteurs concernés, sans exclusions ni préjugés, il apparaît que les enseignants chargés de porter cette diffusion du développement durable au sein de la Société doivent s'engager à assumer leur responsabilité dans le respect de 5 considérants fondamentaux :

- 1) L'enseignement du développement durable doit répondre au besoin de transformation de la Société dans le sens des Objectifs du DD définis par les Nations Unis, afin d'aider les citoyens à prendre la mesure des enjeux et à s'approprier les implications d'une mutation environnementale, sociale et de gouvernance de la gestion collective de la situation planétaire contemporaine.**

- **L'impératif de cohérence avec les ODD apporte la garantie d'une vision respectueuse des démarches collectives engagées au niveau planétaire.**
- 2) L'enseignement du développement durable doit se fonder avant tout sur les avancées scientifiques qui ont été formalisé par la communauté mondiale concernant les grands enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, dans sa diversité et avec son approche critique intrinsèque. Il doit reposer d'abord sur la prise en compte des recherches, des constats et des études qui font consensus et les prolonger par un travail qui privilégie la rigueur et l'intégrité intellectuelle.**
- **L'impératif d'intégrité scientifique des contenus s'impose aux enseignants par-dessus tout afin de fonder les contenus sur des savoirs reconnus et partagés .**
- 3) L'enseignement du développement durable doit être fondé à chaque niveau sur une indépendance sincère des personnes qui en ont la charge, au regard de toute logique d'intérêt économique, idéologique ou politique, en faisant acte de transparence sur leur parcours et leurs conditions de fonctionnement et en annonçant leurs sources et leurs méthodes d'analyse, pour pouvoir en discuter.**
- **L'impératif de transparence des enseignants s'impose concernant la réalité de leurs engagements, de leur matériel, méthodes et contenus utilisés et transmis.**
- 4) L'enseignement du développement durable doit se nourrir de l'échange entre les acteurs, publics, privés, les sachants engagés et les représentants de la société civile dans leur diversité et faire œuvre d'ouverture aux préoccupations, aux débats et aux expériences qui nourrissent les enjeux et les réflexions sur la durabilité des modèles, des comportements et des initiatives en cours sur la planète. L'ouverture aux pensées et approches nouvelles et différentes doit nourrir cet enseignement.**
- **L'impératif de dialogue et de confrontation entre les acteurs, dans le but d'assurer l'ouverture et la diversité des approches et des pratiques s'impose dans l'enseignement.**
- 5) L'enseignement du développement durable doit se doter enfin des moyens pédagogiques les plus modernes et être accessible au plus grand nombre pour apporter les connaissances auxquels tous les citoyens ont droit, par-delà les obstacles sociaux et politiques qui peuvent exister et qui limitent sa diffusion ; les centres d'enseignement ont la responsabilité d'accroître cette diffusion par la mobilisation des moyens techniques et des efforts d'accessibilité pour tous.**

- **L'impératif d'accessibilité s'impose à l'enseignement en développement durable pour favoriser l'appropriation des enjeux et des savoirs dans toutes les catégories et les milieux qui ne bénéficient pas d'une connaissance suffisante de ces problématiques.**

La présente charte est proposée aux enseignants en développement durable, touchant à toutes les composantes du sujet et devant veiller à ne pas dissocier les dimensions sociales, environnementales et sociétales constitutives de cette approche nouvelle de la vie collective indissociable de la préservation de notre biosphère, pour aujourd'hui et pour demain.

Un dispositif d'engagement, de suivi et de dialogue continu est à organiser à cette fin avec les acteurs de bonne volonté qui s'estiment solidaires de la qualité, de la transparence et de l'intégrité de l'enseignement en développement durable, partie entière de la réussite de la mutation en cours.

- **L'Académie Durable internationale apporte son soutien à l'élaboration de cette démarche**
- **Elle propose de mobiliser les autres acteurs du DD engagés pour valider et soutenir cette démarche**
- **Elle se met à disposition des associations, ong et organisations citoyennes qui ont posé les enjeux et attendent des réponses effectives de la part des acteurs concernés**
- **Elle appelle à la formalisation d'un cadre qui jouerait son rôle de vigilance et d'impulsion pour que l'enseignement serve réellement le développement durable.**

pdh@dhumieres.eu

Enseignant en DD & RSE à Sciences-Po (EMI), CentraleSupélec (Exed) et partenaire de HEC S&O